



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024
CONVOCATION EN DATE DU 4 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 02/06/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme TRIOUX Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Budget 2025 – Ouverture de crédits d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Budget Primitif 2024 et la décision modificative n° 1;

Considérant que le projet de Budget Primitif pour 2025 sera soumis au vote du prochain Conseil Municipal avant le 30 avril 2025 ;

Vu l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet à l'exécutif de la commune dans l'attente du vote du Budget Primitif, sur l'autorisation de l'assemblée délibérante,

d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Considérant les montants inscrits au compte de dépenses :

- 20 « Immobilisations incorporelles » au Budget Primitif 2024 ainsi qu'à la décision modificative n°1, soit 477 423,38 € ;
- 21 « Immobilisations corporelles » au Budget Primitif 2024 ainsi qu'à la décision modificative n°1, soit 1 750 468,83 € ;
- 23 « Immobilisations en cours » au Budget Primitif 2024 ainsi qu'à la décision modificative n°1, soit 4 396 047,02 € ;

Considérant qu'il convient, afin d'être en capacité de répondre aux besoins de la collectivité jusqu'au vote du Budget Primitif 2025, d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pendant la période courant jusqu'à la date effective du caractère exécutoire du Budget Primitif pour 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE l'ouverture des crédits suivants :

- 4 000 € à l'article 2121 sous fonction 511 « Plantations d'arbres et arbustes »
- 5 000 € à l'article 2031 sous fonction 020 « Frais études »
- 2 000 € à l'article 2051 sous fonction 020 « Concessions et droits similaires »
- 15 000 € à l'article 2183 sous-fonction 020 « Matériel de bureau et matériel informatique »
- 15 000 € à l'article 2184 sous-fonction 020 « Mobilier »
- 35 000 € à l'article 2188 sous-fonction 020 « Autres immobilisations corporelles »
- 120 000 € à l'article 2111 sous fonction 020 « Terrains nu »
- 200 000 € à l'article 2313 sous fonction 020 « Constructions »

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses relatives à cette inscription.

PRÉCISE que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), TRIoux Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT

La Secrétaire de séance,

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 17/12/2024

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20241210-02_06_2024A-DE

Date d'affichage : 20/12/2024

Le Maire,



Bruno SALIGOT.